

Janvier-Février
2018



Dans ce numéro :

1. Edito

2. Comité Technique Local
du 19/12/2017 et 09/01/2018

5. CHSCT du 08/12/2017

6. Titres Restaurants

La Sécu en danger

Effets PPCR sur la prime
de rendement

L'entourloupe du droit à
l'erreur



**NE RESTEZ
PAS ISOLÉS !**

Syndiquez vous à la
CGT Finances
Publiques

L'Étincelle

Edito



EDITO

**La section CGT Finances
Publiques de l'Essonne
vous présente ses meilleurs
vœux pour cette année 2018,
une année riche en conquêtes
sociales !**

Car l'année 2017 aura été celle de la « gagne »... pour les plus riches et les actionnaires !!!

-« Paradise papers », l'optimisation fiscale des multinationales et des grandes fortunes est estimée à 20 milliards d'€,

-record attendu en 2018 de crédits d'impôts et divers dégrèvements accordés aux entreprises qui pourrait atteindre 172 milliards d'€.

Pour relancer l'économie, et les créations d'emplois, bien sûr !...

-Nokia a annoncé la suppression de 600 postes, après avoir reçu en 2017, 67 millions d'€ de crédits d'impôts (CIR et CICE)

-Caterpillar annonce la fermeture du site de Monchy-le-Preux (60 emplois dans la balance) après avoir touché, selon le sous-préfet d'Arras, 110 000 € en 2014 au titre de la PAT (Prime d'aménagement du territoire), etc...

Comment est-ce possible ?

Avec plus de 2 000 dispositifs d'aides publiques, les entreprises n'ont que l'embaras du choix ! Sur la base d'un rapport de la cour des comptes, c'est près de 200 milliards d'aides et exonérations sociales et fiscales qui sont versées par l'Etat et les collectivités aux entreprises : une paille ! Près de 10 % du PIB de la France !!!

Mais vous en reprendrez-bien un peu ?

-cadeau de plus de 4 milliards aux plus fortunés qui ne payeront plus d'ISF

-avant même cette mesure, le très officiel EUROSTAT, institut européen de la statistique, annonce que les 1% des français les plus riches sont aussi les plus riches des 1% des européens les plus riches : ce classement en tête du Top 10 européen parle tout seul ...

Les salariés, confrontés à la nouvelle loi Travail, voient les premiers résultats des ordonnances Macron : les licenciements et PSE se poursuivent, comme à Carrefour qui a connu ces derniers mois une forte mobilisation en Essonne, à juste titre compte tenu de l'annonce de la suppression de 2500 emplois dans le groupe ; et des licenciements déguisés en « rupture conventionnelle collective » comme à PSA, PIMKIE...

Les fonctionnaires, attaqués de toute part, payent le prix fort des politiques d'austérité imposées par Bruxelles : remise en œuvre de la journée de carence, réforme de la Fonction Publique avec la mise en place du comité d'experts CAP 2022 qui préconise des « réformes structurelles et des économies significatives et durables », et des « transferts au secteur privé, voire des abandons de missions ». La DGFIP n'a d'ailleurs même pas attendu ses premières conclusions pour lancer un appel d'offre au privé pour répondre aux questions téléphoniques des usagers sur le PAS !

Les suppressions d'emplois massives, soit 1650 à la DGFIP en 2018, dont 26 pour Essonne, qui devraient être amplifiées dans les prochaines années avec les 120 000 prévues sur le quinquennat, vont dégrader toujours plus nos conditions de travail : restructurations, fusions de service, fermeture de sites, et faire toujours plus avec moins, avec une pression accrue sur les résultats.

Pour mettre en œuvre ces réformes, notre statut est remis en cause, en s'attaquant à nos droits et garanties, notamment avec la nouvelle instruction sur les mutations et affectations : blocage 2 ans pour une mobilité choisie, affectation pour tous en 2020 au département, sans aucune lisibilité sur son affectation locale.

Blocage des rémunérations, année blanche pour l'application du PPCR qui est décalé d'un an, mise en œuvre de la rémunération au mérite avec le RIFSEEP, augmentation de la CSG (1,7%) compensée par une prime pendant 2 ans qui sera ensuite gelée, ...

Alors, avec la CGT et dans l'unité la plus large, inversons le court !

Comme pour la loi Travail avec cette première victoire au Conseil d'Etat annulant le décret sur les référendums d'entreprise, ou encore celle des postiers de Ris-Orangis qui ont obtenu la satisfaction de leurs revendications après 5 semaines de grève, oui la lutte par la mobilisation de tous est nécessaire, pour notre avenir et celle de nos enfants. Ne laissons pas détruire ce que des générations ont gagné.

L'année 2018 est aussi une année d'élections professionnelles dans la fonction publique.

**Pour porter et défendre nos revendications, renforçons la CGT.
C'est décidé, cette année, j'adhère !**

COMPTE RENDU DES CTL DES 19 DÉCEMBRE 2017 ET 9 JANVIER 2018

La CGT Finances Publiques, après lecture d'une déclaration liminaire (accessible sur notre site local : <http://www.dgfip.cgt.fr/91/>), a boycotté la première convocation du CTL le 19 décembre (boycott également de FO).

Il était reconvoqué avec le même ordre du jour le 9 janvier dernier.

1. Dossier emplois de la DDFIP de l'Essonne en 2018 (pour avis -vote)

Les services ont été saignés par les suppressions de postes depuis de nombreuses années.

Ce sont encore 26 emplois qui seront supprimés en 2018.

Les suppressions d'emplois de la DDFIP, en fonction de la loi de Finances, sont résumés dans le tableau :

	A+	A	B	C	Total
Corbeil CDIF			-1		-1
Evry Direction		-1	-4	-2	-7
Evry EDR			-1		-1
Etampes SDE	1	-1		-1	-1
Etampes SPF			-1		-1
Palaiseau PCR			-1		-1
Etampes SIP				-1	-1
Evry SIP				-1	-1
Juvisy SIP			-1		-1
Massy SIP	-1			-1	-2
Yerres SIP	-1				-1
Etampes SIE			-1		-1
Evry SIE			-1		-1

Massy SIE			-1		-1
Essonne Amendes				1	1
Etampes Collectivités			-1		-1
Corbeil Municipale			-1		-1
Grigny			-1		-1
Les Ulis		-1			-1
Ris Orangis		-1			-1
Savigny			-1		-1
	-1	-4	-16	-5	-26

Cependant, il est à noter qu'en fonction des restructurations décidées par la direction, les postes de Ris-Orangis, des Ulis et de Limours ont fermé au 1^{er} janvier.

Des emplois sont transférés du SIE de Corbeil (11 emplois) et du SIE de Palaiseau (7 emplois) vers Etampes pour la création du SDE (Service Départemental d'Enregistrement) au 1^{er} septembre 2018. Le SDE n'est pas encore en place qu'il fait l'objet de la suppression de 2 postes.

Les représentants des personnels ont voté unanimement contre.

2. Déménagement de la Trésorerie municipale d'Arpajon au CFP (SIP-SIE) (pour avis)

Les effectifs concernés : 1 A+, 1 A, 8 B et 3 C.

Les agents transférés seront installés au rez-de-jardin, à la place du PCE transféré au 1^{er} étage.

Nous avons demandé quand aurait lieu le déménagement ? Réponse : au plus tard fin août, au mieux fin juillet.

Des travaux vont être engagés : nous avons demandé où étaient les plans, puisque selon la note de la direction «Plusieurs échanges (...) permettent de stabiliser les plans» ? Réponse : ils vont arriver, ce point sera examiné lors du prochain CHSCT.

Pas de plans disponible... et ce transfert n'en reste pas moins une nouvelle restructuration engagée dans le cadre de la réduction des dépenses de gestion du parc immobilier locatif, et donc la «sur»concentration des services.

Nous avons voté «contre» ce point de l'ordre du jour.

3.Ponts naturels (pour avis)

Une nouvelle fois, nous avons demandé que la direction permette aux agents qui le souhaitent de venir travailler, tout en fermant les services : c'est possible, cf Corbeil 21Bis tous les après-midi ? Pour rappel : tous les agents n'ont pas de RTT ! 3 jours de «ponts naturels», c'est -3 jours de congés imposés, que vous en vouliez ou non.

La direction a une fois de plus refusé, mais nous regrettons que ce refus ait été soutenu par les représentants Solidaires et FO qui n'en voulaient pas. Nous n'avons pas participé au débat (interminable) sur quel jour mieux qu'un autre, ce qui pourrait arranger les uns n'arrangeant pas les autres... au final, la direction a tranché sur sa proposition :

- mercredi 9 mai
- lundi 24 décembre
- lundi 31 décembre

Nos élus se sont abstenus sur ce point de l'ordre du jour.

Notre abstention est d'abord motivée par le fait que par principe, nous sommes contre les congés imposés appelés « ponts naturels », ensuite parce que tous les collègues ne disposent pas nécessairement de RTT.

Néanmoins, nous savons aussi que certains jours sont problématiques pour que le plus grand nombre puisse réellement être en congés (validés par leur chef) sur des dates importantes comme en période de fêtes : à défaut de ne pouvoir avancer positivement sur notre demande, nous nous abstenons sur ce vote.

3.Mise en place de caisses référentes dans deux trésoreries SPL, à Palaiseau et Evry (pour avis)

La direction définit une caisse référente comme un site sécurisé et adapté à un rôle «concentrateur».

Le transfert de certaines charges est accompagné, seulement pour Palaiseau, de l'affectation d'un agent supplémentaire.

Nos élus se sont abstenus sur ce point de l'ordre du jour.

4.Elargissement de l'expérimentation des caisses sans numéraire (pour information - sans vote)

Dans le 91, l'expérimentation a démarré le 1^{er} juin 2016 avec Longjumeau. Comme «*le bilan de cette expérimentation s'est révélé très positif*» (surprenant, non ?), les 3 SPF de Corbeil et la trésorerie de

Palaiseau seront agrégés à cette expérimentation à compter du 1^{er} janvier 2018.

Rappelons quand même que les conséquences en terme de départ des usagers sur d'autres caisses est systématique : les collègues d'Evry en ont fait la triste expérience avec la fermeture de la caisse et de l'accueil à la «TG» rue des Mazières !

De fait, le départ attendu d'usagers sur la trésorerie de Chilly Mazarin a contraint la direction à y affecter un agent supplémentaire... à suivre pour les prochains postes impactés par le départ de ces 2 trésoreries expérimentatrices !

5.Allègement des tâches de service relatives aux ventes de timbres (pour information)

La direction a décidé de réduire le nombre de structures vendant des timbres papier dans le contexte de déploiement du timbre fiscal électronique. Ainsi, la vente de timbres fiscaux et amendes sera supprimée dans toutes les trésoreries du département au plus tard le 31 mars 2018.

Seuls les SIP délivreront ces valeurs, à l'exception du SIP de Corbeil qui ne délivrera plus de timbre dès le 1^{er} janvier 2018. Les comptables délestés de cette mission sont chargés de faire de la «pub» pour la vente et le paiement en ligne. En préparation la généralisation de l'obligation d'utiliser le timbre électronique qui pourrait être décidée pour la fin 2018, et la délivrance à terme, par les seuls débitants de tabac, des timbres fiscaux et amendes.

6.Expérimentation du travail à distance (pour information)

Suite à la fusion au 1^{er} janvier 2018 des hôpitaux d'Orsay et de Longjumeau, la direction a décidé de transférer la gestion comptable de l'hôpital d'Orsay vers la trésorerie de Longjumeau, soit 4 emplois (3B, 1C).

Mais voilà... seul 1 agent a souhaité suivre la mission : dans le cadre des garanties actuelles (perdront-elles avec la réforme des mutations ?) les autres agents en charge de la mission restent sur Orsay, générant un surnombre sur le poste de 2 après CAPL, et une mission transférée à Longjumeau sans les moyens humains correspondants.

Qu'à cela ne tienne ! Il suffisait d'y penser : deux agents d'Orsay vont donc travailler pour Longjumeau, «à titre expérimental» (on connaît la suite)...à compter du 1^{er} février 2018.

En CAPL, nous avons insisté pour que le 1^{er} critère soit celui du volontariat. Mais pour l'instant... aucun volontaire ! Faut avoir envie de travailler dans ces conditions, d'autant que ces 2 agents dépendront également administrativement du chef de poste de Longjumeau : pratique !

Nous déplorons une fois de plus les conséquences de ces restructurations qui impactent les conditions de travail des agents, et au cas particulier, en contraignant 2 à assurer une mission à distance qu'ils n'ont pas souhaité.

7.Présentation du projet Sirhius/CSRH-SIA (pour information)

1°) *Ce que présente la direction :*

Déploiement SIRHIUS : Il s'agit d'une application dont le périmètre comprend la gestion administrative des agents et la pré-liquidation de la paye. AGORA et GAT disparaissent, le 25 mai 2018.

Création des CSRH : 10 Centres de Services des Ressources Humaines ouvriront au 1^{er} janvier 2019.

Ces centres auront pour mission :

-la gestion administrative des dossiers des agents
-l'instruction et l'analyse réglementaire des demandes des agents ayant un impact «paye» : en bref, la paye ne sera plus gérée par les services RH locaux, mais décentralisée dans ces centres.

Le CSRH agit en délégation de gestion du directeur, et traduit dans SIRHIUS les changements de situation personnelle ou professionnelle des agents ayant un impact «paye». Il ne sera pas l'interlocuteur des agents.

L'Essonne dépendra du CSRH de Lille.

Le SIA : ou Service d'Information des Agents sera implanté à Melun à compter du 1^{er} janvier 2019 avec une préfiguration au 1^{er} janvier 2018.

Ce service a pour mission de réceptionner et traiter des questions RH des agents ; les demandes et les réponses seront tracées.

Son périmètre de compétence est le même que celui des CSRH.

Les services RH des directions : Ils restent les interlocuteurs de proximité des agents.

-Référént de proximité et conseiller en matière de carrière et d'accompagnement,
-Campagnes de recensement pour les primes de caisse, les congés bonifiés...,
-L'entretien professionnel,
-Le suivi des agents (agents en difficultés, en congés pour raisons de santé...)
-Conditions de vie au travail et action sociale.

Les décisions RH (recrutements locaux, affectations, avis sur demandes de promotion,...), le dialogue social ainsi que le pilotage des ressources humaines demeureront de la compétence des directeurs locaux.

Des formations accompagneront ces changements.

Les agents des services RH bénéficient des garanties habituelles en matière de réorganisation des services (affectation nationale et dans la commune), mais ne bénéficient d'aucune priorité pour suivre la mission.

2°) *Ce qu'en pense la CGT Finances Publiques*

Lancé en 2006, le projet SIRHIUS, qui doit remplacer les différentes applications informatiques de gestion des ressources humaines, était censé s'achever en 2014. La direction générale a annoncé que le système d'information serait (enfin) mis en place en mai 2018, tandis que les Centres de Services des

Ressources Humaines (CSRH) verraient le jour à compter de janvier 2019.

Son coût ? la Cour des comptes a estimé le coût final à plus de 140 millions (dont 11 millions de dépassement pour les seuls coûts externes de construction). Un tel coût doit valoir le coup, non ? Quel logique à cet investissement alors qu'on est en pleine disette budgétaire ?

Il s'agit avant tout d'une logique comptable qui guide la réflexion RH. Alors que la CGT Finances Publiques dénonce déjà les conséquences néfastes pour les agents de la mise en oeuvre de cette réforme par la DGFIP, il est plus qu'inquiétant de voir que la Cour des Comptes juge cette mise en oeuvre comme insuffisante notamment au regard de l'objectif initial « d'harmonisation des outils de gestion des ressources humaines entre les directions afin, notamment, de faciliter les mobilités. » (souligné par le rédacteur de cet article).

Pour la CGT Finances Publiques, les agents de la DGFIP méritent des services RH de plein exercice, proches, accessibles et disposant des moyens pour réaliser l'ensemble de leurs tâches dans de bonnes condition de travail. Ce n'est pas le choix qui a été fait par la DGFIP dans ses annonces sur le déploiement de SIRHIUS, ce qui laisse présager de grands bouleversements dans la gestion RH des agents.

Ce que nous savons aujourd'hui de ce projet, et de l'expérimentation à Tours, est préoccupant, tant sur la qualité de la gestion administrative des agents, que sur l'avenir des services de direction.

La proximité en matière de gestion administrative en pâtira. Même si les directions restent l'interlocuteur de proximité et qu'elles gardent certaines prérogatives (au moins dans un premier temps). Après la mutuelle, les services sociaux, l'assistance informatique, le pôle supra-départemental CSP à distance, pour exemples, la supra-départementalisation continue ses ravages sur un sujet qui touche aux préoccupations quotidiennes des agents. Le risque d'une perte d'autonomie de la DGFIP est également réel, puisque SIRHIUS a une vocation interministérielle.

Au nom de la proximité, des centaines d'emplois vont être prélevés dans les services RH des directions pour alimenter les dix CSRH et le Service d'Information des Agents. Ce dernier est un centre d'appel, point d'entrée principal de toute demande ayant trait à la paye, à la carrière ou tout autre question relative à la gestion administrative des agents.

Les services des directions vont subir des prélèvements d'emplois conséquents qui vont dévitaliser les pôles RH au sein des directions, entraînant une perte de technicité et de connaissance les rendant obsolètes.

Dès l'annonce de 2013, la CGT Finances Publiques a soulevé la question de la taille critique des services RH locaux pour qu'ils puissent continuer à fonctionner correctement.

Ceci impactera forcément les conditions d'exercice des autres missions des directions, et aggravera les conditions de travail de tous les collègues.

Au plan local, nous avons demandé à la direction à combien d'emplois correspondait ce transfert de mission : pour l'Essonne, ce sont 4B et 2C... **notre RH aura-t-elle encore les moyens d'assurer ses missions ? On sait trop bien aujourd'hui ce que deviennent les services à taille critique !**

6. Extension des plages de fermeture de l'accueil du site du 21 Bis rue Féray à Corbeil (pour information)

Depuis le 30 octobre et jusqu'au 15 décembre, la direction avait décidé de fermer l'accueil au public tous les après-midi.

Cette décision (sans concertation avec les agents et leurs représentants) faisait suite à de nombreuses interpellations de la CGT notamment sur les problèmes de gestion de l'accueil à Corbeil : trop de monde pour pas assez de personnels et un espace d'accueil insuffisant, inadapté, créant tensions et conflits avec les usagers, et une dégradation des conditions de travail des agents (fatigue extrême notamment).

Cette expérimentation est prorogée (jusqu'à quand ? Quid!), les plages d'ouverture pouvant être élargies pendant la campagne IR. Par ailleurs, le SIP passera en accueil sur rendez-vous dans le courant de l'année 2018.

A l'appui de sa note de présentation, la direction affiche des tableaux de «volume d'accueil» sur la première période de test, constatant une baisse globale, hormis pendant la semaine d'échéance 44.

Ah ! Quand on veut faire dire aux chiffres ce qui vous arrange !!!

L'objectif pour la direction : diminuer le nombre d'usagers reçus. Certes, il y avait fort à parier qu'en supprimant trois 1/2 journées de réception hebdomadaire des usagers, on en recevrait moins sur cinq 1/2 journées que sur huit !

Mais qu'en est-il des conditions de travail des agents qui ne reçoivent plus que le matin ? Y a-t-il moins d'usagers reçus dans une matinée que lorsque les services étaient ouverts tous les jours sauf deux après-midi ?

Et bien non, les chiffres sont aussi très clairs ! Les agents reçoivent quantitativement plus d'usagers qu'avant par 1/2 journée d'ouverture. Où est le bénéfice pour les agents ?

Pouvoir «souffler» l'après-midi... enfin, travailler sur les autres missions ! Car pour ceux qui tarderaient à reprendre du service l'après-midi après une matinée encore plus éprouvante qu'avant... point de salut, des résultats !

Si majoritairement les agents ne souhaitent pas revenir aux horaires d'ouverture précédents, ils n'en déplorent pas moins le fait que c'est un service public que l'on ne rend plus à l'usager, et que la seule réponse attendue aurait été : des emplois et un espace d'accueil en rapport avec le volume d'usagers !

COMITÉ HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE LA DDFIP DE L'ESSONNE Réunion Plénière du 08 Décembre 2017

La DDFiP confirme les transferts de personnel et restructurations projetées sur les trésoreries de Limours, Ris-Orangis et Les Ulis après nettoyage approfondi des locaux.

Les SIP de Massy et Yerres ne subiront aucune transformation notable pour fusion et restructurations : un groupe de travail devra déterminer la nécessité de certains aménagements.

Sont affectés (fermeture, réorganisation ou augmentation des charges de travail) : les Ulis, Orsay, Massy Sud, Limours, Palaiseau, Dourdan, Ris Orangis, Evry et Arpajon.

A compter du 1^{er} septembre 2018, création d'un Service Départemental de l'Enregistrement à Etampes, au détriment des pôles de Corbeil, Etampes et Palaiseau : le regroupement de la plupart des missions foncières, cadastrales et topographiques du département se fera sur le site de Corbeil 75 bis rue Féray.

Le caractère de ce site, de type Pailleron (amianté et très sensible au risque incendie), un des rares encore en activité en France, semble ne plus déranger personne en Direction...

Au chapitre des « aides » à l'amélioration des conditions de travail dans le cadre des restructurations actuelles et à venir dont le rythme reste soutenu, il est opportun de s'interroger : lorsque la DDFiP évoque le Pôle Ergonomique ministériel, elle doit admettre, après intervention syndicale, que seul un ergonomiste et un acousticien interviennent en Essonne...

Certes, c'est mieux que rien, mais on peut légitimement se demander si cela est suffisant à l'échelle de notre ministère pour assurer une présence efficace partout : les moyens mis en œuvre sur le papier ne correspondent toujours pas aux enjeux actuels et à venir.

Est-il nécessaire de rappeler ici que l'amélioration des conditions de travail est prioritairement affaire de prévention et de moyens en matière d'infrastructure adaptées aux missions ? Maintenant que les perspectives d'augmentation des effectifs des personnels s'éloignent, sur quel autre levier pouvons-nous peser ?

La DDFiP continue à dérouler les réformes et expérimentations mises en oeuvre par le Gouvernement en négligeant ses propositions précédentes : le thème du travail à distance est mis sur le tapis à propos du transfert de la mission hospitalière d'Orsay à Longjumeau, faute de collègues désirant suivre la mission ;

qu'à cela ne tienne, les deux collègues visés travailleront à distance sur leur mission sur place tout en ayant leur responsable à Longjumeau !

De quelque nature que soit l'aide apportée par le Service d'Appui au Réseau, l'absence de contact humain avec la hiérarchie est nécessairement une régression qualitative : dans la foulée, le bilan par la DGFIP prévu à la fin 2017 et la montée en puissance du télétravail passe à la trappe au profit d'une extension modeste du test à quelques unités...

Une forte impression de navigation à vue se dégage de la succession des expérimentations que Bercy encourage, sans qu'un bilan approfondi et responsable soit engagé : comment, dans ces conditions, alors que les vraies décisions tardent, organiser un débat documenté, voire défendre une position cohérente pour défendre les collègues ?

Dans cette ambiance délétère quant aux structures du réseau et aux conditions d'exercice des missions, bien plus que les autres thèmes abordés en matière d'hygiène et de santé, ce ne sont pas les rappels de plus en plus pressant en séance CHS-CT par l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail sur la détresse morale grandissante des cadre A de nos services qui nous rassureront sur les conditions de travail à venir.

FICHES DE MUTATION

Pensez à transmettre un double de votre fiche de mutation à « cgt.ddfip91@dgfip.finances.gouv.fr » pour les élus en CAPN !



Vu sur Ulysse

TITRES RESTAURANT

Date limite d'utilisation des titres-restaurant 2017 : le 28 février 2018.

Les titres périmés pourront être échangés contre des titres 2018 entre le 1^{er} et le 15 mars prochain.



LA SECU EN DANGER

La fin des cotisations sociales sur les fiches de paye, c'est la liquidation du système de solidarité basée sur le salaire « différé » ou « socialisé » : plus de cotisations, plus de SECU telle que gagnée par la lutte ; à la place, une CSG, donc un impôt, qui sera affecté... où bon semblera au gouvernement, celui-ci s'étant engagé doré et déjà à verser une partie de cette augmentation de CSG aux collectivités locales, suite à la grogne des élus voyant leurs dotations fondre comme neige au soleil, en plein juillet !



EFFETS PPCR SUR LA PRIME DE RENDEMENT ?

Pour la prime de rendement, lors du dernier groupe de travail indemnitaire, la DG a décidé d'abaisser les échelons pour les A et les B et de modifier le barème à la hausse pour certains C afin de ne léser personne. Enfin une bonne nouvelle !



'L'ENTOURLOUPE DU DROIT A L'ERREUR :

Cachez cette fraude que je ne saurais voir ! »

« *Macron accélère la « libéralisation » économique, fiscale, et des règles appliquées au travail alors que le contexte social ne cesse de se dégrader(...).*

Ainsi le projet de loi du droit à l'erreur présenté au conseil des ministres du 27 novembre 2017, sous couvert de « pacification » des relations usagers-administrations, fait reculer le contrôle, pourtant corrélatif au système déclaratif. Quelques exemples : ... »

La suite à lire sur le site national : <http://www.financespubliques.cgt.fr/>

NE RESTEZ PAS ISOLÉS - Syndiquez-vous à la CGT !

Et aussi, toutes les informations de notre section sur notre site internet :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/91/>